

guste lorsqu'il tomba gravement malade en 22 à Tarragone (Suet., *Aug.*, 29). Comparaison avec d'autres textes contemporains.

« Il nous paraît qu'il ne pouvait être question d'Auguste dans cette inscription » (J. et L. Robert, *R. É. G.*, LXI, 1948, p. 189, n° 187).

P. 63-88 avec fig. G. Calza. A Ostie. Mention des fleuves du Paradis (*Ann. épigr.*, 1945, n° 54).

Id., XVIII, 1941-1942.

P. 85-98 avec fig. Margherita Guarducci. L'inscription de Nazareth sur la violation des sépultures (*Ann. épigr.*, 1930, n° 130 ; *S. E. G.*, VIII, n° 13) daterait du règne de Claude. L'auteur soutient l'interprétation « chrétienne » du document : la mesure aurait été prise lors de l'agitation soulevée en 49 par le mouvement chrétien dans les communautés juives où l'on accusait les disciples de s'être emparés du corps du Christ. — Critiques par J. et L. Robert, *R. É. G.*, LVII, 1944, p. 236, n° 188.

P. 183-190. D. van Berchem. Les « clients » qui, dans plusieurs inscriptions et dans le *Panegyrique de Trajan*, 23, constituent un corps homogène reconnu par l'État sont les membres de la plèbe urbaine qui bénéficient des distributions de blé ; ils représentent une classe privilégiée, comprenant tous les citoyens inscrits sur les registres de l'*Urbs*, qui ne sont ni sénateurs ni chevaliers.

P. 231-257. B. Nogara. Les

monuments, galeries et musées pontificaux en 1939-1940, 1940-1941 et 1941-1942.

P. 236-239 et fig. 6-7. A Saint-Sébastien sur la Voie Appienne. Six tessères de jeu en ivoire (*Ann. épigr.*, 1946, n° 173).

P. 241-242 et fig. 9. Inscription du monument de Vibius Pansa, trouvée autrefois à Rome, puis transportée près de Pavie, retrouvée et donnée au Saint-Père.

42) E X · S · C

C · VIBIO · C · F · PASAE (sic)
CAETRONIAN · COS

Id., XIX, 1942-1943.

P. 305-344 avec 18 fig. Margherita Guarducci. Les empreintes du *Quo Vadis* et monuments analogues, figurés et épigraphiques. Étude sur le sens magique et religieux des empreintes de pieds et des représentations de pieds dans les cultes païens et le culte chrétien. Commentaire de nombreuses inscriptions latines et grecques (cf. J. et L. Robert, *R. É. G.*, LVII, 1944, p. 178, n° 17).

P. 389-396 avec fig. A. Degrassi étudie les inscriptions peintes sur le mur qui entourait le tombeau élevé en 43 av. J.-C. par le Sénat au consul Hirtius (*Ann. épigr.*, 1940, n° 41 ; 1941, n° 102, 1945, n° 140). Tracées par des ouvriers travaillant dans les ateliers de marbres du quartier, elles ne doivent pas être postérieures aux dix premières années du II^e siècle. — Cf. F. Magi, *I rilievi flavii del Palazzo della*